

Zeitschrift: Tsantsa : Zeitschrift der Schweizerischen Ethnologischen Gesellschaft
= revue de la Société suisse d'ethnologie = rivista della Società svizzera
d'etnologia

Herausgeber: Schweizerische Ethnologische Gesellschaft

Band: 6 (2001)

Artikel: Chère belle-sœur, procure-moi donc une épouse ... : le rôle des
femmes dans les stratégies matrimoniales de commerçants nord-
indiens

Autor: Pache Huber, Véronique

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1007413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

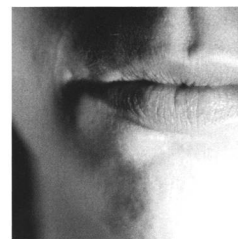
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chère belle-sœur, procure-moi donc une épouse...



Le rôle des femmes dans les stratégies matrimoniales de commerçants nord-indiens

Véronique Pache Huber

Après avoir mentionné les objectifs du mariage hindou, cet article présente brièvement les considérations qui président au choix des intermédiaires associés à la sélection des conjoints. Explorant ensuite certains «usages sociaux de la parenté» (Bourdieu 1980) chez les Maheshwari¹, il explicite les raisons pour lesquelles les femmes mariées sont perçues comme des marieuses privilégiées par les membres de leurs lignées conjugale et paternelle. Se centrant finalement sur le personnage de la belle-sœur, il montre que celle-ci assume divers rôles de médiation au sein de sa famille conjugale. L'analyse de ces rôles éclaire certaines transformations récentes intervenues en Inde dans la sélection des conjoints et souligne la place de l'amour dans le mariage arrangé.

En Inde, le mariage poursuit plusieurs objectifs²: il assure la continuité des lignées, garantit l'immortalité des ancêtres et des dieux et contribue à perpétuer l'ordre du monde. Il conditionne également le prestige des familles et des indivi-

dus et détermine le bonheur conjugal des mariés. Tout en recouvrant des enjeux familiaux et collectifs, le mariage représente pour les Hindous le lieu privilégié de l'expérience amoureuse.

Pour qu'une alliance matrimoniale remplisse ces différents buts, les Maheshwari sélectionnent les conjoints en tenant compte d'un grand nombre de paramètres: ils examinent les caractéristiques individuelles des candidats au mariage³, accordent une importance cruciale aux particularités de leurs proches parents⁴ et tiennent également compte du statut social et de la réputation de leurs parents plus éloignés⁵.

Depuis que les candidats au mariage sont mariés à l'âge adulte⁶, ils participent étroitement à la sélection de leur époux et rencontrent leurs conjoints potentiels à une ou plusieurs reprises pour tester leur affinité avec eux. Si ce critère de sélection est récent, la valorisation de l'amour dans le cadre du mariage est en revanche traditionnelle. Les buts assignés au mariage sont en effet le *Dharmâ* (la loi, le devoir,

¹ En désignant les Maheshwari comme une caste de commerçants, je n'affirme pas pour autant qu'ils soient tous commerçants, mais véhicule l'image qu'ils donnent d'eux-mêmes et de la place qu'ils estiment occuper aussi bien dans l'édifice social indien que dans l'ordre des *varna*. Cette revendication recouvre par ailleurs une réalité sociologique dans la mesure où la majorité des Maheshwari exercent encore aujourd'hui une profession commerciale.

² Cet article se base essentiellement sur une recherche menée au Rajasthan, entre 1993 et 1995. Cette enquête, financée par le FNRS, portait sur l'édification d'une caste de commerçants hindous au cours du vingtième siècle et traitait tout particulièrement du mariage. Pour comprendre les stratégies



l'ordre du monde), l'*Artha* (le profit matériel) et le *Kâmâ* (le désir, l'amour charnel, l'expérience amoureuse).

Afin de trouver un bon parti, les Maheshwari exploitent les occasions de rencontres que leur fournissent la fréquentation de divers milieux (les associations de caste, les temples et le bazar) et les nombreuses festivités qui ponctuent le calendrier annuel (mariages, funérailles, fêtes religieuses). Certaines familles tirent également parti d'institutions spécifiquement destinées à faciliter la sélection des conjoints, telles que les agences matrimoniales et les foires de rencontres organisées par les associations de caste maheshwari. Ces manifestations réunissent pendant deux à trois jours des centaines de jeunes gens et de jeunes filles à marier, accompagnés de leurs proches parents. Certaines familles consultent et diffusent également des annonces matrimoniales dans les journaux de la caste, dans la presse locale, régionale et nationale et, depuis quelques années, sur internet.

Le choix des intermédiaires

Pour dénicher un gendre ou une bru dotée des qualités souhaitées, les parents recourent en outre à l'aide d'«informateurs» et de divers intermédiaires, c'est-à-dire d'«agents de renseignements» et de médiateurs⁷. Tandis que certains personnages assument exclusivement l'un des rôles susmentionnés, d'autres peuvent – selon les besoins et les circonstances – en cumuler deux ou trois. La terminologie hindi reflète d'ailleurs le passage possible d'un rôle à l'autre: les Maheshwari appellent en effet *bîchmewâlâ* – un mot qui signifie littéralement «celui qui est entre deux» – toute personne qui fait le lien entre des belles-familles potentielles.

Les Maheshwari sélectionnent leurs informateurs parmi les personnes qui côtoient le candidat et sa famille à un titre ou à un autre, notamment parmi ses voi-

sins, ses camarades d'étude et ses collègues de travail. Bien que les informateurs connaissent bien certains aspects de la vie de la jeune fille ou du jeune homme à marier, ils n'entretiennent en principe pas de rapports étroits avec lui et ne retirent aucun profit personnel de l'alliance dont ils favorisent ou entravent la conclusion. Par mesure de précaution, les familles consultent toutefois plusieurs informateurs, comparant leurs dires et contrôlant ainsi la véracité des renseignements fournis.

Le choix des intermédiaires est particulièrement épineux car leurs motivations à favoriser une alliance peuvent s'avérer douteuses. En raison des nombreux enjeux que recouvre le mariage, la sélection des conjoints constitue un espace de négociation et de manipulations dans lequel les divers acteurs impliqués s'efforcent parfois de privilégier leurs propres intérêts. Exploitant la marge de manœuvre et le pouvoir que leur confère leur position, les intermédiaires peuvent infléchir les négociations matrimoniales de façon à en tirer un avantage personnel, parfois contraire à celui de la famille à laquelle ils sont censés rendre service. Un intermédiaire peut ainsi taire volontairement un défaut caché d'un candidat qu'il recommande: en échange, il obtiendra de la part de la famille à laquelle il apporte secrètement son appui une récompense financière ou une autre faveur, comme par exemple la promesse de se faire aider ultérieurement dans la conclusion d'une alliance avantageuse pour ses propres enfants. Les enjeux financiers des mariages étant considérables, on suspecte parfois certains médiateurs de toucher en cachette une somme d'argent, une fois l'alliance conclue, de la même manière qu'un courtier prélève une commission pour la vente d'un immeuble.

Les propos d'une mère de famille de Jaipur reflètent bien la grande attention que les familles des jeunes à marier accordent au choix des intermédiaires et montrent qu'ils doivent impérativement inspirer confiance: «Aujourd'hui, ma fille a dix-huit ans. Cela veut dire que depuis aujourd'hui et pendant deux ou trois ans, si je trouve un garçon, j'entrerai en discus-

matrimoniales des Maheshwari, je me suis entretenue avec des hommes et des femmes. Mes interlocutrices et mes interlocuteurs, qui étaient issus de différentes couches socio-économiques de la caste, étaient des jeunes célibataires, des jeunes fiancés et des femmes et des hommes mariés depuis un nombre d'années variable.

³ A savoir: la taille, l'âge, la beauté, les qualifications scolaires et professionnelles, le signe astrologique, la personnalité, le système de valeurs et les ambitions des candidats.

⁴ C'est-à-dire: le statut, la réputation, le standing socio-économique, la profession des parents des jeunes gens et des jeunes filles à marier, le style de vie de leur famille, le statut de leurs alliés matrimoniaux, le nombre, la profession et l'état civil de leurs frères et sœurs.

⁵ Les familles des jeunes à marier se renseignent sur la réputation des oncles paternels et maternels d'un candidat, sur celle de ses grands-parents paternels et maternels et examinent par ailleurs le statut social des alliés de ses frères et sœurs déjà mariés.

⁶ L'âge du mariage a augmenté progressivement au cours du vingtième siècle. Dans les années soixante, les jeunes filles maheshwari étaient fréquemment mariées entre seize et dix-huit ans et les jeunes gens entre dix-huit et vingt-trois ans. Dans les années septante et quatre-vingts, elles étaient plutôt mariées entre dix-huit et vingt ans. A partir des années quatre-vingt, elles sont mariées entre vingt



sion. Il n'est toutefois pas certain que j'en trouverai dans ce laps de temps un qui soit bien sous tous les rapports et issu d'une bonne famille et que je conclue le mariage. C'est pourquoi nous demandons à quelques personnes de nous indiquer un bon parti. Si on nous dit que nous en trouverons un dans telle ville, nous cherchons tout d'abord à contacter dans cette même ville un parent susceptible de nous renseigner sur le garçon et sur sa famille. Si le garçon habite dans la même ville que nous, nous n'avons pas besoin de consulter quelqu'un parce que nous nous connaissons tous. Si, par contre, on me parle d'un jeune homme qui habite loin, à Kanpur par exemple, je me demanderai tout d'abord si l'un de mes parents habite à Kanpur. Si ce n'est pas le cas, je songerai à la parenté de proches amis [maheshwari]. Les parents de Parvati [une amie intime] vivent dans cette ville. Nous les rencontrerons et nous tâcherons d'obtenir d'eux des informations sur la famille en question. Nous leur demanderons comment sont ces personnes et si c'est une bonne chose de conclure une alliance avec eux. Parvati-ji de son côté fera pression sur son père. Elle lui dira qu'elle considère ma fille comme sa propre fille et qu'il ne faut recommander le jeune homme et sa famille que s'ils sont vraiment valables.»

Pour se prémunir contre toute tentative de tromperie de la part des intermédiaires, les Maheshwari les recrutent prioritairement parmi les personnes sur lesquelles ils exercent un certain contrôle social et qui, en raison de leur position dans le système de parenté ou de caste, adhèrent en principe à un système de valeurs qui les contraint à faire preuve de loyauté. Ils choisissent en général leurs principaux intermédiaires dans les groupes suivants:

- 1) Parmi les très proches parents: les oncles et tantes paternels et maternels des jeunes à marier.
- 2) Parmi leurs amis intimes: dans ce cas, l'intermédiaire appartient en général à la même caste et à la même catégorie socio-économique que la famille des jeunes à marier.
- 3) Parmi les proches parents d'amis intimes.

4) Autrefois, certaines castes de service (brahmane, barbier et généalogiste) intervenaient dans la sélection des conjoints: tandis que le généalogiste et le brahmane étaient en mesure de signaler des candidats potentiels, le barbier pouvait collecter des informations précises sur eux⁸.

Des marieuses privilégiées

En raison de leur position spécifique dans le système de parenté nord-indien⁹, les femmes mariées, et tout particulièrement les belles-sœurs (eBW)¹⁰, sont considérées comme des intermédiaires privilégiés. Par leur naissance et par leur mariage, les femmes mariées fréquentent les membres de plusieurs réseaux de parenté¹¹, connaissent de nombreux jeunes gens et jeunes filles à marier et sont, de ce fait, en mesure de signaler à leurs parents des conjoints appropriés. Elles sont en outre perçues comme des personnes de confiance par les membres de leurs lignées paternelle et conjugale. En raison des liens qui les attachent à eux, elles sont censées arranger des alliances qui soient bénéfiques. Leur devoir de loyauté à l'égard des lignées paternelle et conjugale est clairement affirmé dans des paroles rituelles prononcées au moment du départ de la jeune épouse pour le domicile de son mari. Lors des adieux (*vidâi*), la mère de la mariée dit en effet explicitement à sa fille: «Maintenant, tu portes sur tes épaules l'honneur de deux familles, de ton *pihar* [famille paternelle] et de ton *sasurâl* [famille conjugale].»

Un exemple, avec l'aide du schéma ci-après, permet d'illustrer la loyauté que les femmes continuent à manifester, une fois mariée, à l'égard de leur famille paternelle. Narayan, qui devait marier son fils Rohit, reçut une offre en mariage de la part de la belle-famille d'Ashok, son cousin croisé patrilatéral.

et vingt-quatre ans, au terme de leurs études, et les jeunes gens entre vingt-deux et vingt-six ans, une fois qu'ils exercent une activité lucrative et que leur carrière professionnelle est clairement dessinée.

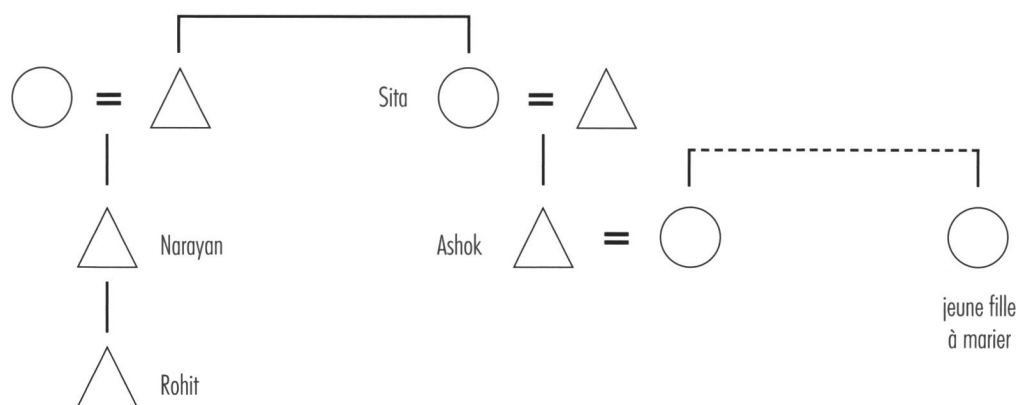
⁷ L'informateur fournit des renseignements sur le candidat. L'agent de renseignement est, pour sa part, chargé de mener une enquête sur un conjoint éventuel. Quant au médiateur, il représente le jeune à marier et/ou sa famille et véhicule les messages entre les deux belles-familles potentielles, participant ainsi directement à la négociation matrimoniale.

⁸ Pour le rôle du barbier dans la sélection des conjoints, cf. Patche Huber 1998b.

⁹ Les Maheshwari sont patrilinéaires et patrilocaux. Divers facteurs, tels que les contraintes professionnelles et la migration, favorisent toutefois une tendance à la virilocalité et transforment ainsi leurs règles de résidence.

¹⁰ La belle-sœur à laquelle il est fait référence dans cet article est toujours la femme du frère aîné (eBW, i.e. W: épouse, B: frère, e: aîné) et non la sœur du mari (HZ, i.e. H: époux, Z: sœur) ou encore l'épouse du frère (BW).

¹¹ Elles côtoient les membres de leurs lignées paternelle et maternelle ainsi que ceux des lignées paternelle et maternelle de leur conjoint.



Narayan, qui avait tout d'abord été favorable à cette alliance, refusa de la conclure après avoir reçu certaines informations de sa tante paternelle (FZ)¹² Sita, la mère d'Ashok. Celle-ci lui apprit en effet que la jeune fille proposée en mariage avait récemment fugué pendant trois jours, laissant ainsi supposer qu'elle avait eu une aventure avec un jeune homme et qu'elle n'était plus vierge. Ashok reprocha amèrement à sa mère d'avoir dévoilé un secret qui avait fait échouer la conclusion de l'alliance et, par conséquent, de l'avoir empêché de rendre un service à son épouse et à sa belle-famille. Quant à Narayan, il remercia chaleureusement sa tante paternelle de lui avoir évité une mésalliance: sans son aide, son fils aurait épousé une jeune femme affligée d'une réputation douteuse. Sita, pour sa part, était parvenue à protéger l'honneur de son neveu (BS)¹³, de son frère et des autres membres de sa lignée paternelle. Sa loyauté à leur égard l'avait emporté sur son désir de ménager son fils et sa belle-fille et de préserver l'harmonie intra-familiale. Pour défendre la réputation de son neveu, elle avait en effet contrarié – sans hésiter – les projets de son propre fils et empêché la famille de sa belle-fille de redorer son blason.

Les femmes mariées sont des intermédiaires privilégiées non seulement parce qu'elles défendent l'intérêt de leurs lignées conjugale et paternelle, mais aussi parce qu'elles garantissent, par leur propre exemple, les qualités morales des frères, sœurs, cousins et cousines qu'elles recommandent. Les Maheshwari estiment en effet que les enfants héritent les traits

physiques de leurs parents et de leurs grands-parents et qu'ils adhèrent également à leur système de valeurs et d'attitudes. Ce point de vue est notamment exprimé dans un proverbe qui affirme qu'«une fille a les qualités de sa mère, tout comme une galette a la saveur de la pâte avec laquelle elle a été confectionnée». Conformément à ce principe, des germains (et des cousins) sont censés posséder des dispositions et des attitudes semblables puisqu'ils partagent les mêmes parents (ou grands-parents) et qu'ils ont été socialisés de la même manière¹⁴.

Pour vérifier si un candidat est un bon parti, les Maheshwari se renseignent volontiers sur le caractère et sur la réputation de ses germains et de ses cousins parallèles patrilatéraux: les parents d'un jeune homme recueillent ainsi des informations sur les sœurs aînées d'une bru potentielle et cherchent à savoir si elles sont appréciées par leurs belles-familles et par leurs maris. Quant aux parents des jeunes filles, ils s'informent sur les frères aînés d'un gendre éventuel et accordent une importance capitale au traitement qu'ils réservent à leurs épouses.

La femme mariée est consciente de ce que son attitude détermine la réputation des membres de sa lignée paternelle et agit sciemment au sein de sa belle-famille comme agent publicitaire pour ses proches parents. En se comportant comme une épouse et comme une belle-fille dévouée, elle prouve qu'elle est une fille de bonne famille (*acchâ khândân kî larkî*), propage le nom de sa famille (*parivâr kâ nam hojâtâ*), lui confère une haute réputation (*parivâr ka nâm uncchâ hojâtâ*) et

¹² F: père, Z: sœur.

¹⁴ Une partie des jeunes maheshwari sont socialisés dans des familles jointes multi-générationnelles qui comprennent leurs grands-parents paternels, leurs parents, leurs oncles et tantes paternels, leurs cousins et cousines parallèles patrilatéraux et leurs germains.

¹³ B: frère, S: fils.



montre qu'elle a été socialisée de façon adéquate. Par l'excellence de son *samskâr* (système de valeurs et d'attitudes)¹⁵, elle véhicule parmi ses alliés une image favorable de ses frères, sœurs, cousins et cousines et favorise ainsi la conclusion de leurs mariages.

Une de mes connaissances maheshwari, originaire de Delhi et mariée à Jaipur, estimait que sa bonne réputation avait largement favorisé le mariage de son frère: «Au moment d'arranger le mariage de mon frère, j'habitais depuis neuf ans à Jaipur, c'est-à-dire depuis un certain temps. Je suis de nature liante. J'avais demandé à mes connaissances de m'informer s'ils connaissaient une fille pour mon frère. La famille de la tante maternelle (MZ)¹⁶ de mon mari a été intéressée. Lorsqu'ils m'ont posé des questions au sujet de mon frère, je leur ai dit qu'ils avaient vu comment j'étais et je les ai incités à le rencontrer. Ils se sont rendus à Delhi, ont vu ma famille, la "nature" de mon frère et de ses affaires. Tout cela leur a plu et ils ont conclu l'alliance.»

Un cas extrême – le mariage d'une jeune fille maheshwari de Bombay avec un musulman – montre que les femmes s'efforcent à tout prix de préserver la réputation de leurs proches parentes afin de faciliter la conclusion de leurs mariages. Savita, une jeune fille maheshwari de Bombay, avait épousé à l'insu de sa famille un camarade d'étude musulman¹⁷. Dans un contexte qui prône des mariages endogames, isogames, voire hypergames, un individu épouse en principe un conjoint qui est issu de la même caste et du même milieu socioculturel que lui. Si le critère de la caste joue encore aujourd'hui un rôle prépondérant, la zone d'endogamie a été élargie et inclut parfois des castes dotées d'une culture et d'un statut similaires. Depuis quelques années, les mariages avec les Agarwal et les Oswal, deux castes marchandes, sont ainsi tolérés par les familles maheshwari et sont même encouragés dans le cadre de certaines foires de rencontre organisées par le mouvement associatif maheshwari. Les mariages intercastes continuent toutefois d'être fortement stigmatisés quand les

conjoint appartient à des castes dont les pratiques alimentaires et religieuses sont très éloignées l'une de l'autre.

En épousant un musulman, Savita s'était mariée avec un homme qui appartenait à une communauté extrêmement différente du point de vue culturel. L'écart était en outre renforcé par les tensions politiques existant entre les communautés hindoue et musulmane. A divers titres, le mariage de Savita portait gravement atteinte aux perspectives matrimoniales de ses deux sœurs. Comme le statut social des belles-familles des frères et sœurs d'une jeune fille à marier est un important critère de sélection, ce mariage diminuait fortement la valeur de ses sœurs sur le marché matrimonial. De nombreux Maheshwari refuseraient de prendre comme épouse et comme bru une jeune fille issue d'une famille qui avait conclu une telle mésalliance.

En se mariant en cachette, sans demander et sans attendre l'accord de sa famille, Savita avait en outre enfreint la procédure habituelle de sélection: elle n'avait pas respecté l'autorité de ses parents et la répartition des compétences entre les générations. Son acte dénotait une attitude rebelle qui jetait une ombre sur la réputation de ses sœurs. Les familles des jeunes gens se montreraient en effet peu enclines à choisir des jeunes filles susceptibles de présenter des défauts similaires à leur sœur cadette.

Tout en choisissant un mari librement, Savita s'était arrangée pour que ses proches parents ne fassent pas les frais de son acte. Pendant plusieurs années, elle avait dissimulé sa relation amoureuse à sa famille et avait mené une double vie: bien que mariée, elle avait continué de vivre sous le toit de ses parents et retrouvait son mari en cachette en prétendant suivre des cours à l'Université¹⁸. Pour informer ses parents de son choix matrimonial, elle avait attendu que la première de ses deux sœurs aînées soit mariée et que la seconde soit fiancée. Une fois mis au courant, ses parents et ses sœurs gardèrent soigneusement le secret jusqu'à ce que le mariage de la deuxième fille soit célébré.

¹⁵ Pour une analyse de ce concept, cf. Kapani 1992.

¹⁶ M: mère, Z: sœur.

¹⁷ L'histoire m'a été narrée par le père de Savita.

¹⁸ Son stratagème avait largement bénéficié des conditions d'anonymat propres à la mégapole de Bombay; dans une ville de grandeur moyenne, leur relation serait parvenue tôt ou tard aux oreilles de ses parents et des autres membres de la caste.



Tout en concluant une alliance considérée comme scandaleuse, Savita avait permis à ses parents de marier ses deux sœurs sans être confrontés à l'opprobre collectif que son mariage intercaste n'aurait pas manqué de provoquer, une fois divulgué. Les efforts qu'elle avait déployés pour sauvegarder l'avenir matrimonial de ses sœurs et l'honneur de sa famille avaient également préservé l'affection témoignée par ses proches, qui acceptèrent plus facilement son mariage du moment qu'il ne les avait pas lésés.

Lorsque les femmes mariées arrangent des alliances, elles ne font pas seulement preuve de leur loyauté à l'égard de leurs lignées paternelle et conjugale, mais poursuivent également des intérêts personnels: elles acquièrent du mérite religieux en aidant des parents à se décharger de leur devoir de marier leur fille¹⁹ et cherchent par ailleurs à renforcer leurs liens avec certains membres de leur réseau de parenté. L'exemple suivant permet d'illustrer la volonté des femmes d'arranger des mariages entre leurs frères, sœurs, cousins, cousines, nièces ou neveux et les membres de leur lignée conjugale.

Padma, une de mes interlocutrices rajput, était mariée à Udaipur, une ville située à quelques heures de voyage du village de ses parents. Lorsqu'elle avait accouché de son premier fils, elle avait fait venir à Udaipur une de ses sœurs cadettes encore célibataire pour qu'elle l'aide pendant plusieurs mois à s'occuper du nouveau-né. Pour continuer à la côtoyer fréquemment, elle était bien décidée à tout mettre en œuvre pour arranger son mariage à Udaipur. Ce même désir de renforcer, par le mariage, les liens avec de proches parentes de la famille paternelle est également attesté dans le film *Ham âpke hai kaun* (à propos duquel je reviendrai plus bas), au cours duquel une femme favorise les fiançailles entre son jeune beau-frère (HyB)²⁰ et sa sœur (Z).

Une médiatrice entre les lignées, entre les générations et entre les sexes

D'une façon générale, les Maheshwari estiment que les intermédiaires les plus fiables sont ceux dont les intérêts coïncident avec les leurs. A ce titre, les parents d'un jeune homme à marier accordent un crédit tout particulier aux candidates recommandées par sa belle-sœur (eBW). Celle-ci a en effet tout intérêt à choisir pour son *devar* (HyB) une épouse dotée d'un caractère agréable puisqu'elle devra vivre avec elle sous le même toit ou, tout au moins, la fréquenter régulièrement. Le rôle de marieuse de la *bhâbhî*, l'épouse d'un frère aîné, est si institutionnalisé qu'il est d'usage pour un jeune homme de demander en plaisantant à sa belle-sœur quand elle lui trouvera une épouse.

Depuis que les candidats au mariage participent étroitement à la sélection de leurs conjoints, la belle-sœur (eBW) s'est vue investie d'un rôle supplémentaire: elle ne se limite plus à faire le lien entre les membres de sa lignée paternelle et ceux de sa lignée conjugale, mais sert, au sein de sa famille conjugale, de médiatrice entre les générations, c'est-à-dire entre ses jeunes beaux-frères et leurs parents.

La nature des liens qui existent entre une femme mariée et les frères cadets de son mari la prédispose à assumer à leur égard le rôle de confidente. Alors qu'une femme mariée maintient un rapport très distant avec les frères aînés de son mari et se couvre la tête devant eux, elle entretient une relation très libre avec ses beaux-frères plus jeunes. Cette proximité sociale est non seulement autorisée mais encouragée: les mères incitent en effet leurs filles mariées à soigner leurs relations avec leur *devar*, à le choyer comme leur petit frère en lui offrant de petits cadeaux, en le distrayant et en le mettant à l'aise. Les photos de famille reflètent également la valorisation des liens de familiarité entre une femme et le frère cadet de son mari:

¹⁹ Le don de la vierge (*kanyâ dâṇ*) est le don le plus méritoire qu'un homme puisse effectuer. Les personnes qui facilitent d'une manière ou d'une autre l'accomplissement de cet acte accroissent leur mérite religieux.

²⁰ HyB: frère cadet du mari (H: mari; yB: frère cadet).



on constate en effet souvent que les jeunes mariées adoptent une attitude complice avec leur *devar*.

Dans les castes qui autorisent le remariage des veuves, une femme peut être amenée, suite au décès de son mari, à épouser d'une façon préférentielle son beau-frère cadet, s'il est encore célibataire. Depuis que les membres des castes hautes prônent le remariage des veuves, ils pratiquent occasionnellement le lévirat. De tels arrangements matrimoniaux sont toutefois rares: au cours de mon enquête, je n'en ai rencontré qu'un seul cas dans une famille de bijoutiers maheshwari. Après être devenue veuve peu de temps après son mariage, une jeune femme avait épousé le frère cadet de son mari.

Les relations privilégiées qui peuvent s'établir entre un jeune homme et l'épouse de son frère aîné se reflètent également dans l'univers romanesque. Dans son ouvrage intitulé *La couleur du péché* (2000), Gupta évoque ainsi les sentiments passionnés qu'un jeune homme indien éprouve pour sa belle-sœur (eBW), une femme belle et talentueuse.

La proximité sociale qui peut exister entre une femme et le frère cadet de son mari fait de la belle-sœur une interlocutrice privilégiée pour les jeunes gens à marier. Ceux-ci peuvent en effet lui expliquer librement les qualités qu'ils attendent de leur épouse et lui exprimer les sentiments qu'ils éprouvent pour les candidates qu'on leur propose en mariage. Par respect pour l'étiquette qui régit les relations intra-familiales, un jeune homme ne communique généralement pas directement ses aspirations ou ses objections à son père ou à ses frères aînés, qui sont ses supérieurs hiérarchiques; il ne peut pas non plus consulter ses frères cadets, qui occupent un statut subalterne. Comme épouse d'un frère aîné, la belle-sœur est en revanche bien placée pour transmettre, par le biais de son mari ou de sa belle-mère, les souhaits de son jeune beau-frère aux aînés de sa belle-famille. En raison de sa qualité de médiatrice entre les générations et de son expérience dans le domaine matrimonial, la belle-sœur (eBW) accompagne le groupe de proches parents

qui rencontre et examine une épouse potentielle. Elle fait également parfois partie de la petite délégation qui est envoyée aux foires de rencontres organisées dans des villes situées à une certaine distance et qui comprend en principe le candidat au mariage et ses deux parents. Comme les frais d'inscription couvrent uniquement le logis et le couvert de trois personnes, elle remplace alors la mère du jeune homme à marier, qui reste à la maison.

Un célèbre film des années quatre-vingt, *Ham apke hai kaun*, décrit avec force détail la contribution de la *bhâbhî* (eBW) à la sélection d'une épouse pour son beau-frère cadet. Le scénario reflète la disposition des belles-sœurs à jouer le rôle de médiatrices entre deux lignées et à engager officiellement le nom de leurs familles paternelle et conjugale; il dépeint aussi les relations de solidarité qui existent idéalement entre une belle-sœur et ses jeunes beaux-frères et exprime la difficulté que les candidats au mariage éprouvent parfois à transmettre directement à leurs parents leur désir d'épouser un jeune homme ou une jeune fille qui leur plaît.

Au début du film, un beau-père souhaite une bonne route à sa bru, Anita, qui se rend en visite dans sa famille paternelle. Il lui confie à cette occasion le soin de trouver une épouse pour son fils cadet, prénommé Anil, qui l'accompagne dans ce voyage. Ayant entendu la conversation, Anil avoue un peu plus tard à sa belle-sœur qu'il est amoureux de Tina, la sœur cadette d'Anita, qu'il a rencontrée lors du mariage de son frère aîné.

Une fois arrivée à son domicile paternel, Anita célèbre d'une façon officielle les fiançailles entre son jeune beau-frère et sa sœur cadette: elle se dépouille de son collier et le remet à Anil pour qu'il l'offre à Tina en signe de son amour et de son engagement. Alors qu'Anita s'apprête à téléphoner à son mari pour lui annoncer la bonne nouvelle, elle chute dans l'escalier et se tue sans avoir pu informer son mari des fiançailles. Cet incident dramatique semble mettre fin aux perspectives matrimoniales des amoureux, dont les fiançailles restent méconnues de tous.



Après de nombreuses péripéties et grâce à l'intervention miraculeuse du dieu Krishna, les fiançailles officieuses de Tina et d'Anil finissent toutefois par être reconnues et leur mariage est célébré en grande pompe.

La belle-sœur (eBW) est non seulement un intermédiaire entre les générations, mais elle joue aussi un rôle de médiateur entre les sexes et prépare de diverses manières son jeune beau-frère à la vie conjugale. Pendant la période des fiançailles, elle l'accompagne pour acheter les cadeaux qu'il offrira à sa fiancée et l'informe sur les goûts féminins. Lors de la célébration du mariage, la plus jeune des belles-sœurs du marié favorise traditionnellement les relations amoureuses entre les jeunes mariés²¹. Pendant les jours qui précèdent le mariage, elle purifie, embellit et fortifie – avec d'autres proches parentes – le marié par des massages²² et des onctions d'huile. Le jour du mariage, elle aide la mariée à changer de tenue avant la nuit de noces et lui dispense, si nécessaire, conseils ou encouragements. C'est également elle qui supervise la décoration de la chambre nuptiale, réalisée par un fleuriste. Si les familles de la classe moyenne se contentaient, il y a une vingtaine d'années, de répandre quelques poignées de pétales sur le couvre-lit, elles dépensent aujourd'hui plusieurs milliers de roupies pour l'ornementation du lit nuptial. Composée de tagettes, de chrysanthèmes, de roses ou de délicates fleurs de jasmin, cette décoration florale transforme le lit nuptial en un pavillon fleuri. Puisant ses sources dans un imaginaire ancien, elle doit évoquer les kiosques sous lesquels s'abritent les amants magnifiés dans les miniatures classiques. Un dense treillis fleuri isole les mariés du reste du monde, créant pour eux une alcôve lumineuse, colorée, parfumée et intime, propice à l'expression des sentiments amoureux.

Juste avant que les mariés n'occupent les lieux, les amis intimes du marié, ses cousins déjà mariés et la plus jeune des belles-sœurs du marié apportent une touche personnelle à la décoration. Ils s'efforcent de conférer une ambiance ro-

mantique à l'aide de lampes tamisées, de parfums, de musique et d'objets décoratifs. Lors d'un mariage d'une famille de la classe moyenne auquel j'ai assisté, la belle-sœur plaça ainsi sur le lit une couverture de velours rouge et dessina avec des pétales de roses un grand cœur traversé d'une flèche; elle disposa ensuite sur le lit deux coussins sur lesquels avaient été brodées les lettres «good night». Utilisant le reste des pétales de fleurs, elle écrivit le nom des mariés sur le sol. Elle fit également disposer sur une table basse des friandises, des boissons rafraîchissantes et du *pân*, ces chiques de bétel parfumées qui rendent les lèvres colorées et sucrées.

Une fois la chambre prête, les mariés furent invités à franchir le seuil et durent se prêter à une séance de photos, orchestrée par la belle-sœur. Mettant à profit la relation de plaisanterie qu'elle entretenait avec son beau-frère, elle encouragea les mariés à s'asseoir l'un à côté de l'autre sur le lit et à s'enlacer, adoptant ainsi une pose appropriée à la circonstance²³. La dernière photo prise, la belle-sœur et les compagnons du marié s'éclipsèrent.

Depuis que les jeunes à marier participent au choix de leur conjoint, ils n'attendent pas le jour du mariage pour faire la connaissance de leur futur époux ou épouse: ils se rencontrent lors de la sélection des conjoints et se fréquentent au cours des fiançailles. Pendant les quelques semaines ou quelques mois qui précèdent les noces, les fiancés se voient, au su et parfois à l'insu de leurs familles respectives, se téléphonent et se courtisent intensément.

Lorsque les fiancés habitent la même ville et ont ainsi l'occasion de se rencontrer fréquemment, les donneurs de femmes tâchent de célébrer le mariage au plus vite. Les fiançailles sont en effet une période délicate pour les jeunes filles, qui font l'objet de pressions sociales contradictoires. Pour préserver leur honneur et celui de leur famille, les fiancées sont tenues de conserver leur virginité jusqu'au mariage. Dans le même temps, elles sont désireuses de développer des relations amoureuses avec leur futur conjoint et sont soucieuses de lui plaire. Elles savent

²¹ En échange de ses services, une belle-sœur reçoit, conformément à l'usage, une récompense de la part de son jeune beau-frère.

²² Dans une partie des familles maheshwari, le massage s'est beaucoup réduit. Au lieu d'être administré pendant plusieurs jours sur tout le corps, il est appliqué uniquement à une reprise sur une région souvent limitée au visage, aux mains, aux bras et aux pieds.

²³ La prise d'une quinzaine de photos, qui peut paraître comme une lubie ou comme un acte d'autorité de la belle-sœur, peut être considérée comme un doublet profane de la cérémonie religieuse. En incitant les jeunes époux à se rapprocher physiquement l'un de l'autre et à s'enlacer, elle poursuit l'action du brahmane qui attache ensemble leurs mains, leurs têtes et leurs vêtements de façon à les unir.



par ailleurs que la rupture des fiançailles porterait gravement atteinte à leur réputation et les empêcherait de trouver un bon parti. Les preneurs de femmes soupçonnent en effet les jeunes filles qui ont été rejetées par leur fiancé d'être affectées d'un important défaut de caractère et de ne plus être vierges.

Par son intervention lors de la célébration du mariage, la belle-sœur ne favorise donc plus de nos jours la prise de contact entre deux personnes étrangères l'une à l'autre. En incitant les mariés le jour des noces à extérioriser publiquement leurs sentiments et en créant pour eux un cadre romantique, elle les institue plutôt comme mari et femme et comme amants légitimes. Si certains dispositifs utilisés à cet effet sont modernes, la prestation de la belle-sœur s'inscrit néanmoins dans la tradition: en agissant comme une médiatrice entre les sexes et en favorisant leur rapprochement, elle accomplit un devoir qui lui est assigné par sa position dans sa famille conjugale et s'acquitte d'une action qui est, conformément à l'usage, rétribuée par le marié. A la différence du brahmane, qui intervient devant une large audience, la belle-sœur agit dans un cadre restreint, en la seule présence des «pairs» des mariés. Sa contribution n'en est pas moins essentielle à la célébration du mariage, car elle rappelle publiquement que l'expérience amoureuse est l'un des buts privilégiés et légitimes de la vie conjugale.

L'analyse de la contribution des femmes mariées à la sélection des conjoints souligne certaines vérités parfois méconnues. Elle rappelle que l'amour entre les conjoints est un des principaux objectifs du mariage arrangé indien et indique en outre que les stratégies matrimoniales sont une entreprise collective à laquelle sont notamment associés des intermédiaires choisis avec un soin extrême. On peut aussi constater que le mariage ne coupe pas une femme des membres de sa famille paternelle, mais établit entre elle et eux un ensemble de droits et de devoirs: une fois mariée, une femme est en effet obligée de mettre en pratique sa loyauté à l'égard des membres de sa lignée paternelle, au risque de créer par-

fois des tensions au sein de sa famille conjugale.

L'examen des stratégies matrimoniales des Maheshwari éclaire en outre la marge de manœuvre dont jouissent les femmes dans un système patrilinéaire et patrilocal. S'il est vrai que, du point de vue généalogique, les femmes sont intégrées dans la lignée de leur mari, il n'en demeure pas moins que leur «passage» d'une lignée à l'autre est largement orchestré par les femmes elles-mêmes, qui défendent non seulement l'intérêt de leurs lignées conjugales et paternelles, mais également leur intérêt personnel. En montrant par ailleurs que les belles-sœurs ne se contentent plus aujourd'hui d'être des médiatrices entre les lignées et entre les sexes, mais aussi entre les générations, le présent article prouve l'aptitude des Maheshwari à exploiter, à de nouvelles fins, les potentialités que leur offre la parenté «à plaisanterie». En instituant la belle-sœur des candidats au mariage comme une médiatrice privilégiée entre les générations, les aînés permettent à leurs cadets de leur communiquer indirectement leurs aspirations et leurs éventuelles objections dans le domaine matrimonial. Ce faisant, ils parviennent à déléguer officiellement le choix du conjoint au niveau inférieur de la structure hiérarchique de la famille, tout en maintenant officiellement un droit de décision exclusif en la matière.



Bibliographie

- BIARDEAU Madeleine
1995. *L'hindouisme*. Paris: Flammarion.
- BOURDIEU Pierre
1980. *Le sens pratique*. Paris: Minuit.
- GUPTA Sunetra
2000. *La couleur du péché*. Paris: Laffont.
- KAPANI Laxmi
1992. *La notion de samskâra*. Paris: Boccard.
- DUMONT Louis
1997. *Groupes de filiation et alliance de mariage*. Paris: Gallimard.
- PACHE HUBER Véronique
1998a. «Marriage Fairs Among Maheshwari: A New Matrimonial Strategy». *Economic and Political Weekly* (Bombay) 25: 970-975.
- 1998b. «Le rôle du barbier dans la sélection des conjoints chez les Maheshwari», in: Sandra SUNIER et al. (éd.), *Les faiseurs d'amour: le tiers dans nos relations*, p. 119-134. Payot: Lausanne (Cahiers du Musée de la communication).
- (à paraître) *Noces et négoce: l'édification d'une caste de commerçants hindous au vingtième siècle*.
- UBEROI Patricia (ed.)
1993. *Family, Kinship and Marriage in India*. Delhi: Oxford University Press.
- VATUK Sylvia
1969. «A Structural Analysis of the Hindi Kinship Terminology». *Contributions to Indian Sociology* (n.s.) 3: 94-115.

Abstract

Dear Sister-in-Law, please find me a wife... Women's role in marriage strategies within a North Indian caste

Among the Maheshwari, a trading caste of Rajasthan (India), married women are considered by the members of their conjugal and paternal lineages to be particularly useful go-betweens in marriage arrangements. This article focuses on the figure of the sister-in-law (eBW) and reveals that she acts as a mediator between lineages, between the sexes and also, more recently, between generations. The analysis of her various roles throws light on recent transformations in the selection of spouses, and underlines the importance of love in arranged marriages.

Auteure

Véronique Pache Huber est maître-assistante à l'Institut d'ethnologie de l'Université de Fribourg. Ses recherches actuelles portent sur les commerçants indiens, la classe moyenne indienne, le mouvement associatif de caste et le mariage.

